



« Bétonisation »

L'UNICEM appelle à bannir un terme trompeur et à reconnaître la contribution du béton aux territoires durables

Les syndicats professionnels réunis au sein de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), dont le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE), interpellent les médias et les acteurs de l'aménagement, de la construction et des politiques publiques sur l'usage inapproprié et stigmatisant du terme « bétonisation ».

Ce mot-valise, sans base technique ni juridique, dessert la nécessaire transition écologique en opposant de manière simpliste urbanisation et nature.

Un mot qui confond artificialisation et matériau

Employé à tort comme synonyme d'artificialisation des sols, le mot « bétonisation » amalgame un processus d'étalement urbain avec un matériau de construction. Il occulte la réalité des usages : dans la majorité des cas, le béton est un vecteur de solutions, pas une cause de déséquilibres.

Le béton permet de construire durablement, de façon localisée et avec des formulations de moins en moins carbonées, tout en intégrant les exigences croissantes d'économie circulaire et de gestion raisonnée des ressources.

Le béton, un levier d'adaptation et de résilience

Dans un contexte de dérèglement climatique, le béton apporte des solutions concrètes pour renforcer la résilience des infrastructures :

- Surfaces perméables et gestion intégrée des eaux pluviales,
- Ouvrages durables, conçus pour résister aux aléas climatiques extrêmes (inondations, fortes chaleurs, gel),
- Performances thermiques, acoustiques et énergétiques optimisées des bâtiments,
- Incombustibilité, résistance aux hautes températures et protection des structures porteuses en cas d'incendie,
- Utilisation de matériaux recyclés et valorisation des ressources locales,
- Conception compacte et efficace, limitant l'étalement urbain.

Le béton est également indispensable à la construction de logements accessibles, de réseaux de transport collectif, d'équipements publics et d'infrastructures essentielles à la vie collective.



Pour un débat technique, objectif et fondé

À l'heure où les enjeux d'aménagement durable nécessitent une approche systémique, l'UNICEM et le SNBPE appellent à sortir des postures idéologiques.

L'évaluation des projets doit se faire sur des critères objectifs (analyse du cycle de vie, bilan carbone, multifonctionnalité des espaces, durabilité), et non à partir de concepts flous ou anxiogènes.

« Opposer béton et écologie est une impasse. Il faut parler de solutions constructives, contextualisées, et performantes. Le béton a toute sa place dans cette logique, en lien avec les autres matériaux », déclare Alain Plantier, président de l'UNICEM.

A propos de l'UNICEM

L'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) regroupe les entreprises industrielles qui produisent les matériaux minéraux essentiels aux secteurs de la construction et des travaux publics. Sa mission principale est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts collectifs de la filière et de ses entreprises.

La fédération s'articule autour de deux syndicats adhérents :

- L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (**UNPG**)
- Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (**SNBPE**)

Elle compte également plusieurs syndicats associés, chacun spécialisé dans un domaine spécifique :

- Le Syndicat National du Pompage du Béton (**SNPB**)
- Le Syndicat National des Roches Ornamentales et de Construction (**SNROC**)
- L'Union des Producteurs de Grès des Vosges (**UPGV**)
- Le Syndicat National des Fabricants de Durcisseurs (**SYNFAD**)
- Le Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (**SYNAD**)
- Le Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées (**FILMM**)

Ensemble, ces entités œuvrent pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'industrie des matériaux et de la construction, tout en soutenant une transition vers des pratiques durables et responsables.

Quelques chiffres : 900 entreprises adhérentes (TPE, ETI patrimoniales, groupes internationaux), 3 500 sites d'exploitation. 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires représenté, soit 78% du chiffre d'affaires du secteur.

